

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

---

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 29 mars 2024

Secrétaire de séance : André LABARTHE

Étaient présents 45 titulaires, 1 suppléant, 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE)

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Jean-Michel IDOÏPE à Anne BARBET, Claude BERNIARD à Laurent KELLER, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Jean CONTOU-CARRÈRE à Flora LAPERNE, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Bruno JUNGALAS à Daniel LACRAMPE, Jean-Claude COSTE à Louis BENOIT,

Absents : Jean-François CASAUX, David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Muriel BIOT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY, Bernard AURISSET,

L. KELLER expose :

Les informations relatives à ce parc d'activités figurent dans le rapport de présentation des politiques économiques et contractuelles adopté précédemment.

Il est rappelé que les budgets des parcs d'activités sont gérés en comptabilité de stocks ce qui génère pour cet exercice des écritures de 57 k€ en fonctionnement et 60 k€ en investissement.

Les comptes du Budget Annexe Zone d'Activités de Lasseube s'établissent en équilibre en recettes et en dépenses soit :

- Pour la section de fonctionnement : 121 478.00 €
- Pour la section d'investissement : 118 428.00 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE le Budget Primitif 2024 de la Zone d'Activités de Lasseube, arrêté aux montants ci-dessus,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 avril 2024  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

*Signé AL*

André LABARTHE

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY